



Contrat Obsèques et capital

Par MLD

Bonjour,

Je suis bénéficiaire de 2 ème rang sur un contrat Obsèques.

Le montant de la facture pour les funérailles dépassent le capital prévu pour les obsèques.

Est ce que je peux utiliser le montant qui m'était dû pour régler le reste de la facture ?

Je vous remercie pour votre réponse

Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Si vous recevez un capital, vous faites ce que vous voulez avec et pouvez payer le surplus des obsèques si nécessaire.